

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
— AVEC GEORGES MÉRIC



HAUTE-
GARONNE
SOLIDAIRE

Solidarités humaines



INTRODUCTION

HAUTE- GARONNE

PROTECTRICE

ÉCOLOGIQUE

CITOYENNE

SOLIDAIRE

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales dans les 27 cantons de la Haute-Garonne. Ce rendez-vous démocratique intervient dans un contexte de crise, où beaucoup de Haut-Garonnaises et de Haut-Garonnais se retrouvent dans des situations de fragilité nouvelles et préoccupantes.

Depuis 6 ans, la majorité départementale est aux côtés des habitant.e-s pour améliorer leur quotidien. Les engagements pris en 2015 ont été tenus.

Etre solidaire, c'est construire du lien social, c'est ne pas admettre l'exclusion et c'est mettre l'humain au cœur du projet.

Nous voulons que chacune et chacun puissent choisir sa vie, maîtriser son destin et concrétiser ses ambitions. Nous intensifierons notre engagement pour que les jeunes retrouvent confiance en l'avenir, que les seniors et les personnes en situation de handicap aient leur juste place dans la cité.

Une équipe renouvelée et expérimentée de 27 femmes et 27 hommes rassemblés au sein de **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** s'engage pour un Département toujours plus solidaire, citoyen et écologique.

Notre programme s'articule autour de 4 grands axes : Haute-Garonne protectrice, Haute-Garonne écologique, Haute-Garonne citoyenne et Haute-Garonne solidaire.

Nous présentons aujourd'hui le premier volet de **HAUTE-GARONNE SOLIDAIRE** : les solidarités humaines.

SOMMAIRE

- Soutenir le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais
- Soutenir les Haut-Garonnais précarisés
- Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi
- Insérer les jeunes
- Un logement pour tous
- Bien vieillir en Haute-Garonne
- Agir pour l'inclusion des personnes handicapées

p 3

p 4

p 5-6

p 7

p 8

p 9-10

p 11

SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES HAUT-GARONNAIS

Depuis 2015, la majorité départementale agit concrètement pour préserver le pouvoir d'achat des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, grâce à de nombreux dispositifs d'aide.

Alors que la crise sanitaire a engendré une forte hausse de la précarité, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** s'engage à maintenir, et à renforcer, les mesures de justice sociale qui soutiennent les foyers haut-garonnais dans leur vie quotidienne.

AUCUNE AUGMENTATION DES IMPÔTS EN 6 ANS

Depuis 2015, la gestion rigoureuse menée par la majorité départementale a permis au Département d'assurer ses missions auprès des plus fragiles et d'engager de gros investissements pour le territoire sans augmenter la fiscalité. Nous continuerons les efforts engagés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du Conseil départemental et moderniser les services publics.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE AU LYCÉE

Nous maintiendrons la gratuité des transports scolaires pour les 75 000 élèves haut-garonnais, de la maternelle au lycée (en accord avec la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée). Il s'agit d'une mesure forte pour préserver le pouvoir d'achat des familles, qui permet une économie annuelle de 634 € par enfant transporté.

ACCÈS GRATUIT AUX SITES ET AUX ÉVÉNEMENTS DÉPARTEMENTAUX

Nous maintiendrons l'accès gratuit aux lieux patrimoniaux départementaux mis en place par la majorité départementale : Château de Laréole, Musée archéologique départemental et couvent des Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges, Abbaye de Bonnefont, forêt de Buzet-sur-Tarn et de Bouconne. Nous renforcerons la programmation culturelle développée depuis 6 ans, qui propose près de 500 événements par an, pour la plupart gratuits, sur l'ensemble du département.

FAVORISER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES

Depuis 6 ans, la majorité départementale a augmenté son soutien financier aux clubs de sport et aux écoles d'enseignement artistique, afin qu'elles proposent des tarifs attractifs aux familles. Haute-Garonne en commun ira plus loin en créant des "Tickets Culture et Sport", à destination des 18-25 ans, qui proposeront, sous condition de ressources, jusqu'à 12h d'activités culturelles ou sportives.

MISE À DISPOSITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES AUX COLLÉGIENS EN DIFFICULTÉ

Les périodes de confinement ont révélé les inégalités entre les familles en termes d'équipement numérique. Dans ce contexte inédit, la majorité départementale a mis à disposition plus de 400 tablettes aux collégiens ne disposant pas du matériel informatique adapté à la poursuite de la scolarité à domicile. Haute-Garonne en commun souhaite poursuivre le prêt de tablettes aux élèves issus de familles défavorisées.



**EN CES TEMPS DE
CRISE, NOUS
SOUTIENDRONS
LE POUVOIR
D'ACHAT DES HAUT-
GARONNAIS·ES.**



SOUTENIR LES HAUT-GARONNAIS **PRÉCARISÉS**

La crise de la Covid-19 a plongé le pays dans une crise sociale préoccupante. 10 millions de personnes sont passées sous le seuil de pauvreté. Très rapidement et de manière brutale, des personnes qui arrivaient tout juste à garder la tête hors de l'eau se sont retrouvées sans ressource suffisante pour manger à leur faim. Dès le début de la crise, la majorité départementale a déployé un plan d'urgences sociales pour lutter contre la précarité et l'exclusion. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** poursuivra et renforcera ces mesures de solidarité indispensables.

POURSUITE DES BONS SOLIDAIRES POUR L'ACHAT DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Face à la hausse de la précarité depuis le début de la crise sanitaire, nous devons répondre à l'urgence sociale et poursuivre la distribution des Bons solidaires aux plus démunis. Ces chèques de 150 à 300 € mis en place par la majorité départementale permettent d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène dans 5 000 enseignes. À ce jour, près de 70 000 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais en ont bénéficié.

RENFORCER LE SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

La majorité départementale a augmenté son soutien aux acteurs de l'aide alimentaire de 20 % en 2021 pour les aider à faire face à l'augmentation des demandes.

Nous continuerons d'accompagner ces partenaires de première ligne indispensables en cette période inédite de crise sociale.

SOUTENIR LA CRÉATION D'ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Nous soutiendrons les porteurs de projet d'épiceries sociales et solidaires sur le territoire, qui fournissent un véritable service de solidarité envers les plus précaires en complément des associations de l'aide alimentaire. Nous les accompagnerons dans le montage du projet, l'achat d'équipements et le fonctionnement de la structure.

PRISE EN CHARGE DE 50 À 100 % DE LA CANTINE SCOLAIRE DES COLLÉGIENS

Le repas de midi est très important pour les élèves et parfois, pour certains, le seul repas équilibré de la journée. C'est pourquoi, Haute-Garonne en commun poursuivra la prise en charge à 50 % ou à 100 % de la cantine pour les collégiens issus des familles les plus modestes, dans les collèges publics et privés. Aujourd'hui, 21 400 collégiens (35 %) du département bénéficient de cette gratuité totale ou partielle.

DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES GRATUITES DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Afin de lutter contre la précarité menstruelle qui accentue l'exclusion sociale des femmes en grande précarité et des jeunes filles (1 sur 10 ne se rend pas à l'école par manque de protection hygiénique), Haute-Garonne en commun proposera aux collégiennes et aux femmes des protections hygiéniques gratuites et durables dans les bâtiments départementaux (collèges, Maisons des Solidarités...).

SOUTIEN AUX FAMILLES MODESTES ET MONOPARENTALES POUR LES DÉPARTS EN VACANCES

Nous agissons pour favoriser l'accès au départ en vacances et aux loisirs des enfants et des jeunes défavorisés, en soutenant les dispositifs comme Jeunesse au Plein Air, Ville Vie Vacances ou encore Temps Libre Prévention Jeunesse. Par ailleurs, Haute-Garonne en commun proposera une offre touristique adaptée aux familles monoparentales.

SOUTENIR LES AGRICULTEURS EN SITUATION DE FRAGILITÉS

Haute-Garonne en commun renouvellera son soutien à l'association Solidarités Paysannes qui propose un appui technique et juridique aux agriculteurs en grande difficulté, en raison notamment des aléas climatiques et de la crise sanitaire. Nous renouvellerons également le protocole signé par la majorité départementale avec la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud (MSA), afin de repérer les agricultrices, les agriculteurs et les salarié.e.s agricoles en situation de fragilité.

FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

HAUTE-GARONNE EN COMMUN renforcera les actions engagées par la majorité départementale pour favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, qui seule permet de lutter contre la précarité et l'exclusion sur le long terme.

Nous mettrons en œuvre des solutions innovantes pour favoriser le retour vers l'emploi des personnes les plus touchées par le chômage. Alors que le monde du travail change, Haute-Garonne en commun est déterminé à accompagner ces publics dans leurs projets professionnels, pour une insertion réussie.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Nous pensons qu'il est possible de proposer un emploi à toutes les personnes privées durablement d'emploi, qui le souhaitent, en Haute-Garonne. En effet, personne n'est inemployable à la condition que l'emploi soit adapté à chacun.

C'est pourquoi, nous encouragerons la création de territoires zéro chômeurs longue durée sur tout le département, en lien avec les communes. Ce projet, initié par la majorité départementale, permet de proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires un emploi à durée déterminée, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi.

Avec ce dispositif, Haute-Garonne en commun proposera des emplois n'entrant pas en concurrence avec les entreprises locales, qui répondent à des besoins locaux non satisfaits ou exercés dans des Entreprises à But d'Emploi (EBE) qui relèvent du secteur de l'économie sociale et solidaire.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES ALLOCATAIRES DU RSA

La gestion du RSA et l'accompagnement des bénéficiaires est une compétence du Département. La Haute-Garonne compte 40 000 allocataires du RSA, soit une hausse de 9 % en un an. Depuis le début de la crise, en mars 2020, la majorité départementale a absorbé 20 % de hausse de demandes de RSA, pour un montant de 20 M€, sans compensation de l'État.

Afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires vers l'insertion, la majorité départementale a mis en place un accompagnement individualisé et des parcours d'insertion adaptés, en lien avec Pôle Emploi et 150 partenaires de l'insertion.

Nous maintiendrons ces dispositifs de proximité et renforcerons les "Kiosques Insertion" créés par la majorité départementale dans les Maisons des Solidarités. Nous proposerons aussi de nouvelles mesures afin de renforcer l'incitation au recrutement de bénéficiaires du RSA.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Nous maintiendrons la gratuité des transports publics en Haute-Garonne (hors Tisséo), sans aucune limitation du nombre de trajets, pour les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi, les personnes bénéficiant d'un contrat d'insertion et les stagiaires de la formation professionnelle domiciliés en Haute-Garonne.

Nous considérons que ces mesures de justice sociale sont indispensables et ne peuvent être remises en cause.



**SEUL LE RETOUR À
L'EMPLOI PERMET
DE LUTTER CONTRE
L'EXCLUSION.**



UN MICRO-CRÉDIT ACCOMPAGNÉ POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE OU D'UN ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À UNE REPRISE D'ACTIVITÉ

Afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, nous mettrons en œuvre un micro-crédit accompagné, pour l'achat d'un véhicule ou d'un équipement nécessaire à une reprise d'activité.

EXPÉRIMENTER LES RÉGIES DE TERRITOIRE DANS LES ZONES ÉCONOMIQUEMENT FRAGILES

Nous développerons les "régies de territoire", en lien avec les communes et les intercommunalités volontaires, pour impliquer les habitants dans la création d'emplois et de services répondant à des besoins non satisfaits ou émergents.

Le Département soutient déjà les 5 régies implantées dans des quartiers prioritaires de la ville (Toulouse et Portet-sur-Garonne).

CONSOLIDATION DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

La majorité départementale a adopté en 2017 une Charte de la commande publique afin de favoriser l'emploi local, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et le développement durable. Grâce à cette charte, 72,5 % des marchés publics bénéficient aux entreprises haut-garonnaises et 85,1 % aux entreprises d'Occitanie. La commande publique peut représenter un vrai levier pour l'économie locale et la promotion d'un achat responsable, c'est pourquoi nous renforcerons les marchés intégrant une clause en termes d'insertion sociale et professionnelle.

RENFORCER LES CHANTIERS ET ATELIERS D'INSERTION

En Haute-Garonne, des structures spécialisées dans l'insertion par l'activité économique proposent des ateliers et des chantiers en insertion dans tous les domaines d'activité et destinés aux personnes éloignées de l'emploi : chômeurs longue durée, allocataires du RSA, jeunes de moins de 26 ans en difficulté, travailleurs handicapés.

La majorité départementale soutient déjà 27 ateliers et chantiers d'insertion soit 208 CDD insertion. Nous renforcerons notre soutien à ce dispositif afin d'augmenter le nombre de recrutements en insertion.

FAVORISER LA CRÉATION DE COOPÉRATIVES

Afin de soutenir les entreprises et les travailleurs, dans ce contexte de crise économique, nous favoriserons la création de solutions innovantes pour faciliter l'embauche, comme les groupements d'employeurs ou les coopératives d'activités et d'emplois.

Le groupement d'employeurs peut permettre aux TPE et aux PME de faire face aux fluctuations d'activité, à la saisonnalité et aux difficultés de recrutement sur certains territoires ou pour certains métiers. L'emploi est créé par le regroupement, qui met à disposition ses salariés aux différentes entreprises adhérentes.

AIDER LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À INSTALLER LEUR EXPLOITATION

Afin de soutenir les agriculteurs fragilisés par les aléas climatiques, les nouvelles exigences des consommateurs et la révision de la PAC, Haute-Garonne en commun continuera de soutenir l'installation des jeunes agriculteurs en maintenant l'aide à l'équipement mise en place en 2019 par la majorité départementale, en faveur des agriculteurs installés depuis moins de 3 ans.

INSÉRER LES JEUNES

La crise de la Covid-19 a des impacts dramatiques chez les jeunes. Des enquêtes ont mis en lumière des chiffres alarmants : en un an, 41 % des jeunes ont vu leurs revenus diminuer et les embauches en CDI/CDD ont chuté de 14,2 %. Par ailleurs, 32 % des 18-24 ans font face à des troubles de santé mentale et 11 % ont des idées suicidaires.

HAUTE-GARONNE EN COMMUN s'engage à lutter contre la précarité et l'exclusion des jeunes qui représentent l'avenir de notre département.

EXPÉRIMENTATION D'UN REVENU DE BASE POUR LES 18-25 ANS

Nous soutiendrons la démarche engagée par la majorité départementale, avec 19 autres Départements de gauche, afin d'expérimenter un revenu de base pour les jeunes de moins de 25 ans, qui sont exclus du RSA. En France, 16 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

Nous regrettons que le Gouvernement ait refusé d'étudier cette proposition de loi, déposée en 2018, et continuerons à porter ce projet de solidarité, pour pouvoir l'expérimenter sur nos territoires.

DES FORMATIONS GRATUITES POUR LES JEUNES QUI VEULENT S'ENGAGER DANS LE BÉNÉVOLAT

Durant la crise, le tissu associatif haut-garonnais, qui compte 27 000 associations, a été en première ligne pour répondre aux besoins des plus fragiles. Les jeunes ont également exprimé leur envie de s'engager pour un monde meilleur.

Haute-Garonne en commun créera un "parcours jeunes bénévoles" qui proposera des formations gratuites autour du monde associatif et de l'engagement citoyen. Ce parcours facilitera également le lien entre les jeunes et les associations.

DES OPEN BADGES POUR LA RECONNAIS- SANCE DES COMPÉTENCES DES JEUNES ACQUISES HORS PARCOURS ACADÉMIQUE

Afin d'aider les jeunes à valoriser leurs compétences, Haute-Garonne en commun créera les Open badges. Ces "macarons numériques" permettent de reconnaître les parcours d'engagement des jeunes, qui ne sont pas toujours sanctionnés par un diplôme.

Les Open badges s'adressent à tous les jeunes, diplômés ou non et ne s'inscrivent pas dans une logique scolaire et universitaire.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES VIA LE SERVICE CIVIQUE

Pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail et soutenir leur volonté d'engagement, nous poursuivrons l'accueil des services civiques au sein de la collectivité. Le service civique ne remplace pas un contrat. Il ne s'agit pas de capter une main d'œuvre à bas coût, mais de participer à la formation civique d'un jeune volontaire.

CRÉATION DE POSTES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LES JEUNES

Afin de soutenir les jeunes durement touchés par la crise, la majorité départementale a recruté 1 012 personnes de moins de 30 ans en 2020 et plus de 1 000 jeunes seront engagés en 2021.

Nous continuerons de créer des postes à destination des jeunes et favoriserons les stages en alternance ou en apprentissage. Haute-Garonne en commun poursuivra le partenariat mis en œuvre avec l'Institut national de l'engagement, pour favoriser l'insertion des jeunes sortis du service civique.

UNE PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE RECHERCHE DE STAGES POUR AIDER LES ÉTUDIANTS ET LES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

Haute-Garonne en commun renforcera la web app Go31.fr créée par la majorité départementale pour en faire une plateforme numérique de référence pour les jeunes (emploi, stages, logement, bourses, loisirs...), qui référencera également les offres de stages au sein de la collectivité et des organismes partenaires, pour les élèves de 3^{ème} et les étudiants

UN LOGEMENT POUR TOUS

La Haute-Garonne est un territoire très attractif où le marché immobilier est tendu, particulièrement dans l'agglomération toulousaine. Afin de faciliter l'accès au logement des ménages modestes et précaires, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** poursuivra les objectifs ambitieux pour la production de logements à loyer abordable, et la mise en œuvre de dispositifs innovants d'accession sociale à la propriété. Nous souhaitons que chaque Haut-Garonnaise et chaque Haut-Garonnais puisse accéder à un logement digne et adapté à son contexte de vie.

AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS À BAS LOYER EN LOCATION ET EN ACCESSION

Nous poursuivrons la politique volontariste menée depuis 6 ans par la majorité départementale en soutenant la construction de 10 000 logements à faible loyer sur le prochain mandat et en facilitant l'accession à la propriété pour les plus modestes. Afin de réduire la facture énergétique des ménages et offrir à tous des conditions de logement dignes et décentes, nous maintiendrons les dispositifs d'aides pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat ancien public et privé. Nous développerons des logements adaptés aux besoins spécifiques de chaque habitant et encouragerons les solutions d'hébergement innovantes, afin de favoriser le maintien à domicile des publics fragiles.

DÉVELOPPER LE "BAIL RÉEL SOLIDAIRE" POUR PERMETTRE L'ACCESSION AU PLUS GRAND NOMBRE

Pour répondre à la forte pression du prix du foncier dans la région toulousaine, la majorité départementale et le groupe des Chalets ont créé, en 2019, l'organisme foncier solidaire Occitalys Foncier, afin de proposer un nouveau mode d'accession sociale à la propriété : le Bail réel solidaire. Ce dispositif propose aux acheteurs d'être propriétaire du bâti et locataire du foncier.

Nous renforcerons cette solution innovante. Elle favorise l'accession à la propriété dans les zones urbaines, pour les ménages de classes modestes et moyennes et permet de développer une offre pérenne de logement en accession abordable et non spéculative. Haute-Garonne en commun soutiendra financièrement les acquisitions foncières d'Occitalys en vue de construire de nouveaux programmes immobiliers en Bail Réel Solidaire.

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Si la lutte contre l'habitat indigne relève en premier lieu des compétences de l'État et des communes, Haute-Garonne en commun poursuivra l'action menée par la majorité départementale pour repérer et signaler les situations de logements indignes, indécentes et insalubres, via ses 30 Maisons départementales des solidarités.

**CHAQUE HAUT-
GARONNAIS·E DOIT
POUVOIR ACCÉDER
À UN LOGEMENT
DIGNE.**

BIEN VIEILLIR EN HAUTE-GARONNE

En Haute-Garonne, une personne sur 5 est âgée de 60 ans et plus. D'ici 2030, le département comptera 50 000 personnes de 60 ans et plus supplémentaires. La prévention de la perte d'autonomie est l'un des défis de notre société auquel le Conseil départemental, en charge des personnes âgées, doit répondre. Durant 6 ans, la majorité départementale s'est attachée à donner leur juste place aux personnes âgées, pour que chacune et chacun puisse vieillir dignement en Haute-Garonne.

HAUTE-GARONNE EN COMMUN développera des solutions adaptées à chaque étape de leur vie et en fonction de leur autonomie.

FAVORISER LES LOGEMENTS SOCIAUX INCLUSIFS ADAPTÉS

Nous voulons permettre aux personnes âgées de vivre où elles le souhaitent, seules ou avec leurs proches. Haute-Garonne en commun développera, en lien avec les opérateurs du Département (OPH31, SA HLM des Chalets), des solutions innovantes de logement adapté aux personnes âgées qui souhaitent vivre en autonomie, à proximité des transports en commun et équipés de services à la personne.

CRÉER 500 PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Nous nous engageons à créer 500 places supplémentaires en résidences autonomie partout sur le territoire, pour répondre aux demandes des personnes âgées autonomes qui ne souhaitent plus vivre à domicile et qui sont à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial.

GARANTIR LA GRATUITÉ DE LA TÉLÉASSISTANCE 31

La Haute-Garonne est l'un des seuls Départements à proposer la téléassistance gratuite pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou les personnes en situation de handicap, qui souhaitent rester à leur domicile en toute sécurité. Ce service propose une assistance à distance 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Elle concerne actuellement 25 000 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Nous maintiendrons ce service qui permet le maintien à domicile le plus longtemps possible et représente une économie pour les bénéficiaires de 1 500 € sur 5 ans en moyenne.

REVALORISER LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance de ces personnels essentiels pour accompagner le vieillissement de la population en même temps que leur manque de reconnaissance par la société.

Il est urgent de mener une réforme de la dépendance en mettant l'accent sur la reconnaissance de ces métiers de "première ligne".

VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES EHPAD ET AU RESPECT DE SES RÉSIDENTS

Le Conseil départemental, en lien avec l'ARS Occitanie, exerce une surveillance du bon fonctionnement des EHPAD et de la sécurité de ses résidents. Dans la poursuite de l'action de la majorité départementale, Haute-Garonne en commun veillera à assurer aux résidents et à leur famille une prise en charge de qualité, dans le respect des valeurs d'humanité et de dignité humaine. Nous veillerons également à créer des places supplémentaires en EHPAD, là où il y en aura besoin sur notre territoire, à des prix abordables.

DÉVELOPPER LES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS ET L'HABITAT PARTICIPATIF

Haute-Garonne en commun soutiendra la création de projets d'habitat intergénérationnel et participatif sur le territoire, en lien avec les bailleurs sociaux, les associations et les investisseurs privés. Ces nouveaux ensembles résidentiels favorisent le lien social en proposant de regrouper des logements adaptés pour les étudiants, les familles et les personnes âgées, autour d'espaces communs. Nous encouragerons les projets d'"habitat participatif" qui sont un véritable levier d'inclusion sociale.

DES TRANSPORTS COLLECTIFS GRATUITS POUR LES PLUS DE 65 ANS NON IMPOSABLES

Nous maintiendrons la gratuité des transports en commun haut-garonnais (Tisséo et réseau liO Arc-en-Ciel) pour les plus de 65 ans non imposables, afin de préserver le pouvoir d'achat et l'autonomie de nos aînés partout en Haute-Garonne.

PERMETTRE DE FINIR SA VIE SELON SES CONCEPTIONS PERSONNELLES, DANS LA DIGNITÉ ET LA LIBERTÉ

Nous défendons pour chacune et chacun le droit de mourir dans la dignité et selon ses choix personnels. Alors que l'opinion publique est favorable à un droit à l'euthanasie, nous prendrons part à ce débat sociétal majeur, guidés par nos valeurs humanistes.

DÉVELOPPER LES HALTES-RÉPIT ET CRÉER UNE MAISON DES AIDANTS

Les Français sont plus de 10 millions à s'occuper d'un parent, d'un conjoint, d'un enfant, d'un ami. Nous voulons offrir à ces aidants un cadre leur permettant à la fois de souffler et de se retrouver. Nous développerons le réseau des haltes-répît créé par la majorité départementale sur l'ensemble du territoire, qui permettent d'accueillir, sur un temps ponctuel, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés afin de soulager les aidants.

9 haltes-répît ont été labélisées par la majorité départementale. Nous créerons également une Maison des Aidants au sein de laquelle aidants et aidés pourront retrouver toutes les informations nécessaires et échanger sur les difficultés de leur situation. Ce lieu associera des acteurs publics et privés, des acteurs sociaux et des professionnels de santé, afin de devenir des creusets d'innovation.

EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE RÉPIT ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Nous proposons d'inscrire la Haute-Garonne dans l'expérimentation du "Baluchonnage". Cette solution novatrice de répît pour les aidants familiaux, créée en 1999 au Québec, sous la marque "Baluchon Alzheimer", permet à l'aidant de bénéficier d'un relais par un professionnel durant une période déterminée, tout en évitant de bousculer l'environnement de la personne âgée.

DÉPLOYER LA PLATEFORME DÉDIÉE AUX PERSONNES ÂGÉES AMMY31

Nous poursuivrons le déploiement de la plateforme numérique Ammy31 dans les EHPAD, les foyers de vie et les résidences autonomie. Cette plateforme numérique avait été mise en place durant le premier confinement par la majorité départementale, afin de maintenir le lien affectif entre les résidents et leurs proches.

REPÉRER LES PERSONNES FRAGILES EN PARTENARIAT AVEC LE GÉRONTOPOLE

Le Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, est un acteur majeur de la prévention de perte d'autonomie des personnes âgées. Nous renforcerons la collaboration avec le Gérontopôle afin de procéder à des évaluations gériatriques gratuites à domicile sur tout le territoire, pour une prise en charge plus rapide.

DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS NUTRITION- NELS ADAPTÉS AUX PUBLICS FRAGILES

Nous développerons des actions pour prévenir la malnutrition, souvent fréquente chez les personnes âgées, afin de limiter la survenue des pathologies liées au vieillissement. Nous proposerons, en lien avec les acteurs et les associations, des dispositifs et des ateliers nutritionnels adaptés. Nous créerons notamment un Food truck itinérant sur le territoire.



**NOUS
PROPOSERONS DES
ACCOMPAGNEMENTS
SUR-MESURE À
NOS AINÉ·E·S ET
SOUTIENDRONS
LES AIDANT·E·S À
LEURS CÔTÉS.**



AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

122 205 personnes sont reconnues handicapées, soit 8 % de la population en Haute-Garonne. Avec un handicap, étudier, trouver un logement adapté, un emploi, se déplacer, pratiquer des loisirs, faire du sport, peut se révéler être une épreuve. La majorité départementale a renforcé et modernisé les missions de la Maison Départementale des Personnes handicapées, afin de raccourcir les délais de prise en charge, simplifier les démarches et apporter des réponses adaptées à chaque situation.

HAUTE-GARONNE EN COMMUN poursuivra ses efforts, avec l'ensemble des réseaux et des associations, pour offrir une société inclusive aux Haut-Garonnaises et aux Haut-Garonnais.

MAINTENIR LE TRANSPORT ADAPTÉ GRATUIT POUR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous maintiendrons la gratuité des transports scolaires pour les élèves de la maternelle au lycée, ainsi que pour les étudiants en situation de handicap. Pour éviter aux familles de faire l'avance des frais de transports, le Département continuera de payer directement sur factures les transporteurs. En 5 ans, le nombre d'élèves et d'étudiants pris en charge par le Département a doublé : de 711 en 2015 à 1 387 en 2020 (+ 95 %).

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ET DES TRANSPORTS EN COMMUN DÉPARTEMENTAUX

L'ensemble des bâtiments culturels, ainsi que tous les lieux départementaux accueillant du public sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Le musée de l'Aurignacien et le Musée de la Résistance et de la Déportation ont été labélisés Tourisme et Handicap. La majorité départementale a créé un parcours adapté en forêt de Buzet-sur-Tarn pour permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir cet espace naturel sensible. Haute-Garonne en commun poursuivra ces efforts pour rendre 100 % des collèges accessibles d'ici 2024.

En ce qui concerne les transports, l'ensemble des autocars du réseau liO Arc-en-Ciel sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Nous poursuivrons les travaux engagés par la majorité départementale pour rendre 100 % des arrêts de bus accessibles d'ici fin 2021.

DÉVELOPPER LES CLASSES ULIS POUR L'INCLUSION EN MILIEU ORDINAIRE

La majorité départementale accompagne depuis 6 ans les ouvertures de classes ULIS dans les collèges de Haute-Garonne, en adaptant les locaux aux besoins spécifiques des élèves. Haute-Garonne en commun continuera d'appuyer leur création dans chaque collège d'appuyer leur création dans chaque collège auprès des services de l'Éducation nationale pour proposer à chaque élève un enseignement adapté à sa situation.

FAVORISER LES ATELIERS INCLUSIFS POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous devons faire changer le regard sur le handicap et c'est avec la jeunesse notamment que nous y parviendrons. Nous soutiendrons et encouragerons les projets portés par les acteurs partenaires qui favorisent l'inclusion, comme les ateliers culturels et sportifs qui permettent la rencontre et l'échange entre des enfants et des jeunes.



**NOUS DÉFENDRONS
UNE SOCIÉTÉ
INCLUSIVE OÙ
CHACUNE ET
CHACUN TROUVERA
SA PLACE AU
QUOTIDIEN.**

